



Le bulletin d'information de la
Fédération des Centres sociaux et Socio-culturels
de Maine et Loire - Vendée - Mayenne

Edito

Un nouveau monde ?

En cette fin d'année marquée par des changements profonds dans l'économie mondiale, qui auront des répercussions sur notre vie de tous les jours.

Ce nouveau numéro de « si on en parlait ! » vous propose quelques sujets de réflexion :

Des actions réalisées pour toutes les générations, des actions auprès des politiques ont marqué ces quelques mois la fédération. A l'Assemblée nationale et localement, les interventions, explications et dialogues avec les élus ont été nombreux.

Les sujets de société aussi nous amènent au cœur des préoccupations des habitants de notre région (développement durable, vieillissement, insertion, dialogue social, intercommunalité,...).

Mais pour continuer le travail entrepris par les Centres Sociaux, il nous faut nous former, être créatifs et solidaires.

Dans les pages qui vont suivre, vous y découvrirez des réalisations innovantes.

Nous savons bien que la solution à ces crises diverses et répétées qui secouent le monde est dans la relation simple entre les personnes, entre les générations, pour se connaître, dialoguer, s'estimer et construire ensemble des projets, à notre échelle, pour qu'un monde vivable et vivant soit possible.

Et vous ? Quelles actions faites-vous ? Quel est votre regard sur le monde, dans votre centre, votre ville ou quartier, institution ? Quelle place faites-vous à l'Homme dans ses difficultés à s'adapter à cette économie ? « Si on en parlait ! » attend vos réactions pour les publier et construire ensemble ce monde dont tout le monde rêve, et qui commence à poindre.

Michel CHILAUD

Fédération des Centres Sociaux et Socio-Culturels
de Maine et Loire – Vendée – Mayenne
8 avenue du Général de Gaulle - 49120 Chemillé

Tél : 02 41 30 28 65 – Fax 02 41 30 69 53 – Mail federation.csx49@wanadoo.fr



Mobilisation :

« Les centres sociaux et l'insertion :
Utilité de la proximité
avec des acteurs présents et engagés. »

Dans la continuité de l'action engagée par le réseau pour défendre la place des centres sociaux dans la lutte contre les exclusions, plusieurs initiatives locales sont organisées localement par les centres sociaux. (Informations, communications, débats, conférences de presse...). La soirée départementale initialement prévue le **jeudi 27 novembre 2008** à 17H30 à la salle Saint Louis de Beaulieu sur Layon est **reportée à une date ultérieure** compte tenu du manque de disponibilité des personnes ressources invitées à la table ronde

Sommaire

Animation globale

Des élus à l'écoute des centres sociaux

Partenariat

Caf de la Vendée, une démarche partagée

Actions innovantes !

Témoignage

Travail associé – formation

Dialogue social

Projet fédéral partagé

Intergénération et vieillissement
Développement durable

Vie des sites – Vie des centres

Bourse emploi

Colloques – rencontres



Des élus à l'écoute des centres sociaux :

Suite à la conférence du 1^{er} octobre

La campagne de mobilisation du réseau fédéral auprès des élus a-t-elle porté ses fruits ???

- Nous avons eu quelques réponses de non participation à la conférence : André Lardeux, sénateur du Maine et Loire, Michel Piron et Marc Goua, députés du Maine et Loire, Frédéric Béatse, adjoint au maire d'Angers et conseiller général du Maine et Loire.
- Daniel Raoul, sénateur du Maine et Loire a affirmé son soutien au réseau et a transmis un courrier au vice président de la commission des affaires sociales au Sénat
- Jean-Claude Merceron, sénateur de la Vendée a adressé un courrier au Ministre du travail, des relations sociales, de la famille et de la solidarité, puis nous a transmis la réponse du Ministre.
- Christine Régnier, première adjointe à la Mairie de Saumur était présente à la conférence du 1^{er} octobre

Merci à ces élus, à ceux qui ont pris le temps de se manifester et de nous apporter un soutien supplémentaire !

Néanmoins, ils sont peu au regard du nombre de courriers partis dans leur direction. Nous savons tous que nos élus sont très sollicités et qu'ils ont des emplois du temps chargés. Mais nous pouvons cependant nous interroger sur l'efficacité de notre campagne d'information.

Aujourd'hui, les enjeux fondamentaux autour de la mise en place de la Réorganisation Générale des Politiques Publiques, de la pérennité financière des centres sociaux, de l'avenir de l'éducation populaire... doivent nous amener à les sensibiliser davantage et mieux.

Aussi, nous nous invitons tous à prendre rendez vous auprès des préfets et sous-préfets, auprès de nos élus afin de prendre le temps d'échanger concrètement avec eux et de leur démontrer la plus value que les centres sociaux apportent sur leur territoire.

Des modèles de courrier vont vous être proposés par votre fédération, des membres du conseil d'administration fédéral ou les délégués peuvent vous accompagner. N'hésitez pas à prendre contact !

Partenariats

Ensemble on va lus loin !

En Vendée : Quand le partenariat construit l'avenir !

La 3^{ème} convention d'objectifs et de gestion de la Branche Famille s'achève en 2008.

La Caf de la Vendée consacrera la fin de l'année à la préparation des bases du nouveau contrat qu'elle signera avec la Caisse Nationale des Allocations Familiales pour la période 2009-2012. Dans le respect de ces valeurs, la Caf de la Vendée a souhaité faire de cette réflexion un véritable carrefour d'échanges et de réflexions pour élaborer une politique familiale partagée au niveau du département.

Forte de ces éléments statistiques, et après un croisement avec d'autres données institutionnelles, une photographie de la situation vendéenne a été élaborée comme base de discussion et de confrontation. Cette approche, a un moment T, constitue une réflexion préliminaire sur les enjeux locaux et les problématiques les plus prégnantes.

Ce travail a été structuré autour de 8 thématiques : la démographie, l'activité professionnelle, la pauvreté, la petite enfance, la jeunesse, l'accompagnement à la fonction parentale, les familles vulnérables, le logement.

Ce diagnostic donne une vision globale de la réalité sociale en Vendée et devait être encore enrichi des réflexions, de l'analyse et de l'expérience des acteurs sociaux vendéens pour devenir un réel diagnostic social partagé par tous.

La fédération des centres sociaux et socioculturels de Maine et Loire-Vendée-Mayenne, ainsi que les centres sociaux présents à cette journée, ont ainsi pu donner leurs regards des situations et donner à voir leur capacité d'analyse des territoires et des contextes en se situant, aussi, comme force de propositions prospectives.

Cette journée, qui a rassemblé plus d'une centaine de personnes autour des ateliers thématiques, a permis l'émergence d'une intelligence collective qui ne s'arrête pas à une constatation passive de la situation mais à une analyse fine des territoires qui puisse permettre une réflexion politique solide tant pour la Caf (à travers son Schéma Directeur d'Action Sociale) que pour les destinataires du résultat définitif de ce diagnostic social partagé.



« Les Enfantoires » Une idée originale réunissant deux cantons !

Centre Social intercommunal de la Région de St Georges sur Loire

Dans le cadre du Réseau d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP), une idée germa, puis mûrit et enfin explosa en une **quinzaine de l'enfance**, baptisée « **Les Enfantoires** ». Cette quinzaine a eu lieu du 7 au 19 avril 2008. C'est une année de travail, d'énergie et de bonne humeur qui anima les cantons de Chalonnes-sur-Loire et de Saint-Georges-sur-Loire rayonnant sur 15 communes.

Un comité de pilotage rassembla tous les acteurs intergénérationnels qui, après bien des échanges, offrirent aux enfants de 0 à 12 ans 65 activités diversifiées. 58 furent pleinement réalisées et 2 000 participations comptabilisées.

Le grand spectacle de cirque clôturant la quinzaine enchantait les grands et les petits, les aînés des 4 maisons de retraite des 2 cantons étaient invités.

Pour chaque activité, la satisfaction des participants a été largement exprimée : l'accueil chaleureux a été mis en avant faisant ainsi de ces moments de vrais temps de complicité et d'échanges.

Les principaux objectifs ont été atteints :

- Organiser des temps de partage entre les générations (enfants, parents, grands-parents, résidents des maisons de retraite et des clubs...) en permettant un enrichissement mutuel
- Créer des liens entre les différentes communes
- Offrir un panel d'activités variées et riches en découverte
- Créer une dynamique autour de l'enfance avec une mobilisation des parents et des professionnels
- Permettre une meilleure connaissance des structures et activités présentes sur nos communes

Cette expérience est une réussite et nous donne envie de la renouveler sûrement en 2010, mais en attendant des activités mises en œuvre lors des « Enfantoires » continuent en 2008-2009.

Renseignements auprès de Sandrine Dumoulin au 02 41 39 17 11



Le jeu créateur de lien social

Centre Socioculturel du Talmondais

On l'appelle la **Ludomobile**. C'est le paradis du jeu qui s'arrête au plus près de chez vous pendant les **vacances scolaires**. Sa vocation est de **créer du lien** entre **générations**, de se détendre, de partager du bon temps en **famille** ou entre **amis**. Il s'agit d'une **ludothèque d'animation** et non de prêt. On y vient pour jouer sur place.

La Ludomobile est ouverte à tous, **petits et grands**. Pour une somme symbolique (1€/personne ou 2€/famille), tous le monde peut venir jouer de **14 à 18 heures** et découvrir de nombreux jeux de sociétés originaux. Il y en a pour tous les goûts : jeux de stratégie, d'adresse, d'ambiance. Des animateurs vous aideront à appréhender de nouveaux jeux.

Par cette action, et dans un contexte géographique éclaté, le **Centre Socioculturel du Talmondais** souhaite agir au plus près des familles et des habitants de son territoire.

L'**utilité sociale** de ce projet, dans des lieux d'animation conviviaux, se manifeste en termes d'**éducation populaire**. Il s'agit d'ouvrir la porte à l'imaginaire, tout en conduisant à la règle : règle du jeu, règle du lieu, règle de vie. Le plaisir et la règle sont les mots clefs de la ludothèque. Le jeu apparaît comme un **outil de citoyenneté** (jouer c'est apprendre des règles, c'est donc tenir compte de la réalité des autres). Le jeu favorise les rencontres, et il est susceptible de permettre l'intégration.

Renseignements auprès de Martine ou de Benjamin au 02 51 96 02 76



Quels partenariat et complémentarité entre le projet du centre social et l'initiative publique au profit de la vie sociale du territoire ?

Mairie conseils a animé le 14 Octobre dernier une **journée de réflexion et d'échange sur les missions et les rôles des centres sociaux au sein des espaces intercommunaux**. En partenariat avec la Caisse des Dépôts, la Caisse Nationale d'Allocations Familiales et la Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels cette journée a permis aux participants de confronter leurs points de vue sur « la position » particulière des centres au regard des politiques sociales locales.

Bien entendu l'enjeu est de pouvoir positionner, sur un même territoire, le rôle respectif de la collectivité publique et du centre dans le souci de respect des missions et des fonctions de chacun et au profit de la vie sociale de tous les habitants.

Les centres du Maine et Loire et leurs élus des territoires concernés étaient fortement représentés aussi nous vous proposons de revenir sur les contenus de cette journée avec les propos d'un participants **Arnaud BREVET directeur du Centre Social Intercommunal Sèvre et Moine**.

Quels sont les points principaux que vous avez retenus de cette journée?

Arnaud Brevet :

Personnellement je retiendrais quatre points essentiels.

En premier pour pouvoir « élaborer ensemble » les Communautés de Communes et les Centres Sociaux doivent prendre conscience de leurs points communs ; il s'agit du périmètre territorial, de la notion de projet, du partenariat, de la participation et la notion de démarche participative.

Sur ces points communs les Communautés de Communes ont autant besoin des Centres Sociaux que les Centres Sociaux ont besoin des Communautés de Communes.

En effet, les Centres ont un « savoir faire » dans le Développement Social Local et il est dans la proximité. Il capte la réalité sociale de son territoire.

C'est le lieu d'émergence de projets.
Il permet d'entendre les nouveaux besoins et de « mettre le territoire en paroles ».

Les Centres Sociaux associatifs, de par leur organisation, permettent la rencontre entre des élus municipaux et/ou intercommunaux et des habitants. Dans tous les cas ils permettent de toute façon la rencontre d'acteurs (ayant des points de vues et des fonctions différentes) ... C'est une structure « fédératrice » ...

Un autre point concerne les valeurs que nous défendons. En effet ce qui doit guider notre action est bien la participation des habitants. Cette participation permet aux acteurs de passer progressivement d'une notion d'intérêt particulier vers une notion d'intérêt général.

C'est une vision pédagogique qui permet à des personnes de prendre des responsabilités mais c'est également un élément de transformation de la société.

Prendre des codécisions avec la collectivité c'est s'engager pour améliorer une situation.

Bien entendu la participation est un processus qui demande du temps

Ensuite, sur un autre registre dans la mise en œuvre de son projet et de ses actions, le Centre Social doit s'interroger en permanence sur les services qu'il gère. Il n'a pas vocation « à tout gérer » mais quand il gère il doit être garant des valeurs ajoutées qu'il produit.

Aussi, après quelques années de gestion de tel ou tel service, il paraît important que nous nous interrogeons pour savoir s'il est toujours nécessaire que le service soit géré par le Centre Social ? Dans ce cas il faut aussi pouvoir répondre aux questions suivantes : A quoi ça sert ? Qu'est ce que le service à produit ? Quelle est son utilité sociale ? Qu'est ce que cela apporte ?

Enfin le dernier point que je retiendrais est lié au fait que le Centre Social se doit d'aller vers les autres, c'est une question de « dynamisme ». Il faut qu'il interpelle les partenaires, qu'il soit « moteur » dans les réflexions pour créer ensuite des pactes de coopération...

Le matin, il a été largement question d'animation globale; Si vous aviez à résumer les conditions qui facilitent sa mise en œuvre, que diriez-vous?

Arnaud BREVET :

En ce qui concerne les Centres Sociaux il est nécessaire qu'ils soient repérés par les différents acteurs (élus, associations, partenaires sociaux, culturels, sportifs, etc.).

Le centre ne peut pas faire un « traitement » sectorisé mais il a une vocation à faire des interactions... Aller au devant... Connaître son environnement, coordonner le ou les projets...

Si on parle d'animation globale sur un centre il est nécessaire que cette idée soit portée par tous.

Le centre ne peut pas porter seul cette idée si elle n'est pas débattue. Pour qu'elle soit co-portée par les habitants, par les partenaires, le Centre Social doit créer les conditions pour une mise en commun, un partage...

Dans le contexte actuel que nous connaissons tous il ne suffit plus pour un centre de gérer des actions. Aujourd'hui les actions entreprises doivent être lisibles et évaluées. Les centres doivent faire savoir ce qu'ils font, expliquer les projets, valoriser ce qui se vit, apprécier les impacts

Sur les territoires sur lesquels nous intervenons il faut appréhender une réalité sociale dans sa globalité, les problèmes et les potentialités, les individus et les groupes

Avec cette approche nous reconnaissons que faire société est affaire d'interactions et de dynamiques d'acteurs. Ainsi il est essentiel de prendre appui sur les potentialités du territoire, des individus et des groupes afin de créer les dynamiques de changement souhaité.

Si l'on souhaite que l'animation globale prenne tout son sens il convient de vérifier plusieurs éléments:

Vérifier l'existence d'une entité humaine (bien définir le territoire source à produire de l'interaction) ;

- Prendre en compte l'ensemble de la problématique sociale locale (« ce qui fait problème sur le territoire », animer l'interaction, promouvoir la mobilisation des différents acteurs) ;
- Donner du sens (articuler les actions autour d'un axe de projet lui-même issu des axes de la problématique sociale du territoire) ;
- Ne pas faire seul (avoir une approche partagée du territoire et aussi stimuler le co-portage des projets) ;
- Rendre possible la participation (donner une place centrale à l'implication et à la participation des habitants) ;
- Placer la participation en perspective (la participation est qu'un levier de la citoyenneté, la participation doit s'épanouir jusqu'à la prise de décision) ;
- Opter pour l'innovation (inscrire l'action du Centre Social dans le changement pour le développement social) ;
- Se doter des moyens (co-portage du projet par des bénévoles et une équipe de professionnels qualifiés).

Sur le territoire national certaines collectivités locales (communautés de communes) ont amorcé des "fusions", dans ce cas, pensez-vous qu'il y a un risque pour les centres sociaux ??

Arnaud BREVET :

Personnellement je ne pense pas que cette situation puisse constituer un risque pour les centres sachant que nous avons vécu cette situation sur notre territoire d'intervention

Le Centre Social était implanté avant 2005, uniquement sur la Communauté de Communes Sèvre et Moine avec une grande proximité de travail avec les élus de cette intercommunalité.

En 2005, les élus de la Communauté de Communes Val de Moine ont décidé d'adhérer au Centre Social. Conformément à nos statuts, un élu de chaque commune a siégé au sein de notre Conseil d'administration, avec une possibilité de participer à nos commissions de travail.

A cette époque le Centre Social a permis le rapprochement des élus et un début de travail collectif autour de certaines problématiques sociales.

En 2007 La Communauté de Communes Sèvre et Moine (6 communes) et de la Communauté de Communes Val de Moine (4 communes) ont fusionnées pour donner naissance à la Communauté de Communes Moine et Sèvre.

Nous pouvons donc dire, sans exagérer, que le Centre a été (est toujours) le lieu de rencontre, d'échanges, de travail entre les élus et les habitants et que c'est en quelque sorte au Centre Social que s'est forgée cette nouvelle intercommunalité !

Qu'est ce qui vous a le plus marqué dans les propos sur la participation des habitants ?

Arnaud BREVET :

D'une manière générale les propos tenus ont mis l'accent sur nos convictions, nos valeurs et le sens de l'action. Si je devais résumer les propos et préciser ma façon de concevoir la participation je dirais :

- Qu'elle permet aussi le changement même si un processus long. Quand on parle de changement il faut en voir toutes les facettes à la fois pour la personne qui participe et pour la collectivité qui accepte cette participation
- Que c'est un processus long qu'il faut construire petit à petit, pas à pas, sans « brûler les étapes »
- Que les professionnels que nous sommes doivent être convaincus que les personnes avec qui nous sommes en contact sont capables de...
- Que c'est une vision pédagogique puisqu'elle engage des personnes dans des responsabilités.
- Qu'elle permet un bon déroulement de la démocratie ; l'idée même de participation, concerne l'élaboration et la mise en œuvre d'un projet dans les territoires, ce qui impose le principe d'un dialogue entre les élus et les non élus, qui peut et qui doit aller jusqu'à la coopération (la codécision ou la co-construction).
- Qu'il n'y a donc pas de participation sans information et sans prise de décision.
- Qu'elle permet de partager l'expertise de tous : des habitants, des professionnels et des décideurs.

Les participants que nous connaissons qui étaient présents à cette journée :

Christiane LANGE : Communauté de Communes Région de Chemillé

Pierre Marie ROBIN : Directeur CS Chemillé

Michel ROUSSEAU : Communauté de Communes Moine et Sèvre

Arnaud BREVET : Directeur CSI Sèvre & Moine

Sophie SARAMITO : Élu(e) régionale, Directrice CS Canton Montreuil Bellay

Bruno ALRVIE : Coordinateur jeunesse CS Canton Montreuil Bellay

Thierry ABRAHAM : Communauté d'Agglomération du Choletais

Mme RENOUS : Commune de Murs Erigné

Mme GERZE : Commune de Murs Erigné

Mme ANTIER et POVERT : Commune de Murs Erigné

Ghislaine JOS : Fédération des Centres Sociaux Maine et Loire Vendée Mayenne

Pierrick TOUSSAINT : Fédération de Loire Atlantique

Dans un prochain article nous développerons un autre témoignage de cette journée

Développement de la formation des acteurs bénévoles et professionnels

La formation au service de vos projets !



Quelles sont mes responsabilités d'administrateur ? Mes compétences sont-elles en adéquation avec mes missions ? Le projet social est-il bien piloté ? Sommes-nous en capacité d'évaluer le projet social ?

Tous, bénévoles ou salariés, nous nous sommes posés ce style de question face à l'évolution rapide du contexte dans lequel évolue le réseau des centres sociaux. Les réponses sont, certes, dans la mutualisation des expériences et autre outils du réseau fédéré mais aussi dans les propositions de formations professionnelles ou bénévoles.

La formation, dans sa vision départementale et régionale, **est un des enjeux majeurs pour permettre aux centres sociaux d'adapter leurs moyens**, et permettre ainsi aux individus de progresser dans leurs missions ou leurs responsabilités.

A travers leurs fédérations, reconnues organismes de formation, les centres sociaux se sont dotés d'un outil pour aborder les mutations de demain.

Basé sur les demandes des centres sociaux, ainsi que sur les constats quotidiens des délégués, le catalogue des formations 2009 propose des réponses formatives, au niveau régional, sur sept thématiques générales :

- La Culture Commune
- L'élaboration et l'évaluation du Projet Social
- Le Pilotage du Projet
- Le Dialogue Social
- La Parentalité et l'Animation Collective Famille
- L'Animation Jeunesse
- L'Accueil et la gestion administrative

Vous pouvez trouver ce **programme de formation dans votre centre social ou auprès de la fédération.**

Réforme de la Formation professionnelle

Premières orientations

La réforme du système de formation professionnelle est aujourd'hui lancée ; un groupe multipartite constitué à la demande du Ministre de l'Économie, a rendu ses conclusions en juillet dernier (rapport Feracci) ; s'y esquisse déjà des grandes priorités sur lesquelles les partenaires sociaux sont appelés à négocier :

- **Sécuriser les parcours professionnels** : mutualisation d'une « fraction significative des contributions collectées par les OPCA » afin de mobiliser des fonds pour qualifier les salariés les plus éloignés de l'emploi ; accent mis sur le développement des formations en alternance, la remise à niveau des savoirs de base et la VAE.
- **Accroître l'efficacité des fonds consacrés par les entreprises** : est clairement posée la question du maintien ou non de l'obligation légale en matière de formation, qui pourrait être remplacée par une négociation par Branche ou par entreprise !
- **Engager une réforme des OPCA** (organismes collecteurs pour formation) : rationalisation de la collecte des fonds ; diminution du nombre d'OPCA mais aussi développement de leur action de conseil auprès des entreprises, développement de prestations en ingénierie de formation...
- **Le salarié acteur de son parcours professionnel** ; conforter le Congé individuel de Formation (CIF) et le Droit individuel à la Formation (DIF)

Voici donc un certain nombre d'orientations qui auront, c'est sûr, un impact sur l'organisation de la formation au sein de notre Branche professionnelle et au sein de nos associations...

A suivre...



Une enquête réalisée par le SNAECSSO en 2002 nous informe que le « dialogue social existe surtout d'une manière informelle dans notre branche professionnelle composée à 80% d'associations employant moins de 10 salariés ».

L'exercice du dialogue social, tel qu'il est vécu quotidiennement dans nos structures, de part la mise en action du projet, peut aussi exister d'une manière formelle pour qu'il devienne **une clef pour le développement participatif de notre branche professionnelle**, d'abord au niveau local, puisqu'il favorise les négociations d'accords d'entreprise, mais aussi **comme levier de reconnaissance des hommes et des femmes qui contribuent à la mise en œuvre d'un projet de société au sein d'une entreprise associative à caractère social**.

Sans aucun doute du chemin reste à parcourir pour définir ce que le dialogue social représente dans la gestion des ressources humaines. En effet, chacun d'entre nous, avons une perception de ce qu'est la fonction employeur ainsi que l'organisation de la représentation du personnel pour les associations de plus de 10 salariés. Mais si 80 % des structures ne sont pas dans l'obligation de l'organiser, comment favoriser le dialogue social et donc l'organiser un minima pour qu'il s'inscrive à part entière dans la déclinaison du projet de la structure.

Pour que le dialogue social s'épanouisse et prenne toute la place que nous lui reconnaissons, les employeurs des Centres Sociaux ont une responsabilité pour faciliter son émergence. Mettre en place cette structuration contribue à favoriser cette double reconnaissance employeurs-salariés et salariés-employeurs.

Cela promeut du dialogue social et enrichi le projet partagé que nous portons dans nos structures.

Déjà, au sein du Groupe de Réflexion et d'Orientation de la Formation professionnelle (GROF) au sein de notre branche professionnelle, les représentants employeurs s'interrogent pour savoir comment les représentants des salariés pourraient participer aux différents travaux. En effet, cette instance régionale se veut un espace de rencontre d'une représentation d'employeurs et de salariés, pour que son action soit le fruit d'une réflexion partagée et réfléchie à partir des préoccupations et motivations de l'ensemble des acteurs qui la composent.

Faire vivre le dialogue social au sein de chacune de nos associations est également une condition de notre développement. En suivant l'actualité du SNAECSSO, nous visualisons de nombreux changements, par exemple la Loi du 20 Août 2008 sur démocratie sociale et temps de travail.

Ces nouveautés vont notamment accroître la légitimité des acteurs locaux dans la négociation au sein même de chacune de nos structures associatives.

Les Fédérations des Centres Sociaux des Pays de la Loire proposent une formation de deux jours dans le but d'apporter des éléments de construction à cette démarche. Intitulée « Faire vivre le dialogue social », elle est ouverte aux salariés qui sont délégués et représentants du personnel.

Si la question du dialogue social vous interpelle, et que cette formation peut être un levier à la réflexion, vous pouvez contacter Noëlle MOREAU ou Yannick SIMON au 02.28.07.23.78.

Benoît AIRAUD



Commission Paritaire
Nationale Emploi Formation
www.cpnef.com

« Les Centres Sociaux face aux enjeux du vieillissement de la population sur leurs territoires »

Dans la continuité de l'action engagée au niveau fédéral, en amont et lors de notre rencontre du 28 mars 2008, un petit groupe d'administrateurs accompagné du délégué fédéral, a continué de plancher sur la question de la prévention du vieillissement.

Les Centres Sociaux, ouverts à tous sont légitimes sur la question du vieillissement et apportent une plus value en matière de solidarités intergénérationnelles

Tout d'abord, bref rappel de nos propos lors de notre rencontre du 28 mars dernier à la Pommeraye :

- Notre approche de la personne est qu'elle soit actrice de sa vie ou de son projet de vie ; c'est tout aussi important pour les seniors ;
- Nous considérons la personne dans son itinéraire de vie, et non sur une seule tranche d'âge ;
- La personne est à prendre en compte dans son milieu de vie et son environnement (familial, territorial, etc.) ;
- Nous accueillons chaque personne et lui proposons de s'associer avec d'autres ;
- Nous œuvrons à tisser du lien social par un accueil et une écoute, à lutter contre l'isolement ;

Quelle coopération pouvons-nous mettre en place ?

Tout naturellement, après le baby-boom, notre territoire national doit faire face au papy-boom, ce qui engendre quelques questions de société :

- L'équilibre démographique ;
- La dépendance ;
- L'aide aux aidants ;
- La précarité ;

Nous avons par nos réflexions et échanges **poser le bon diagnostic, sur cette question de la prévention du vieillissement**. Nous ne pouvons pas reproduire les mêmes réponses qu'auparavant ; **notre société change**.

Il est donc important de croiser les regards. Dans cette dynamique d'acteurs, à entreprendre, quelle peut être la place des Centres Sociaux ? Quelle coopération pouvons-nous mettre à l'œuvre ? Comment nos partenaires approchent-ils la question du vieillissement ? Quelles peuvent-être nos complémentarités ?

Dans un autre registre, mais toujours sur le même sujet, qu'est ce qu'on peut montrer de notre pratique auprès de nos partenaires ?

Afin de répondre à ces questions, nous proposons d'avancer sur deux registres :

1. **Au sein de chaque site (Mauges ; CAC. ; Angers Rural ; Vendée.) pour « percevoir » notre culture commune.**
Au travers de nos projets sociaux, quelle porte d'entrée pour cette question du vieillissement ; comment les centres sociaux dans le « mieux vivre ensemble » répondent-ils à cette question ?
2. **Aller à la rencontre de nos partenaires institutionnels pour connaître leur politique en direction des personnes retraitées et des personnes âgées.**
C'est ce qu'un groupe d'administrateurs de la fédération entreprend par des rendez-vous auprès des services du Conseil Général et de la C.R.A.M., tout en restant à l'écoute des sollicitations d'autres partenaires

Du travail est donc devant nous ; nos différents travaux nous seront retranscrits dans les prochains numéros de « Si on en parlait ! ».



Le Développement durable en réflexion au sein du Site Mauges

Depuis quelques mois, nous nous posons la question de développer un projet commun avec un axe fort sur le développement durable. Les constats réalisés depuis nous montrent que nos centres sociaux ont plus ou moins appréhendé ce sujet et en ont des approches diverses.

Lors de notre dernière rencontre, nous avons souhaité rencontrer **Olivier Gabory, directeur du CPIE - Centre Permanent d'initiatives à l'Environnement Loire et Mauges**. Les buts de cet échange étaient de se connaître et d'envisager d'éventuels partenariats.

Le CPIE : Héritier du carrefour des Mauges, est en train de **sortir d'une phase politique pour entrer dans une phase associative**. Il intervient sur le Territoire des Mauges Rurales et la Communauté de Communes du Pays d'Ancenis ; en projet un élargissement au Territoire de la Communauté d'Agglomération du Choletais.

Présentation de la prise en compte du développement durable au sein des Centres sociaux des Mauges présents.

- **Le Centre Social Val'Mauges** emploie une animatrice « environnement » qui propose des animations et aide le Centre à se pencher à l'interne sur ses pratiques dans ce domaine.
- **Le Centre Social du Chemillois** souhaite passer à des expériences pratico-pratiques ; c'est en ce sens que le développement durable a été inscrit au projet.

Lorsque le sujet du développement durable est abordé, il intéresse l'ensemble de l'équipe, souvent l'entrée qui vient de suite à l'esprit porte sur l'environnement.

Une définition du développement durable peut être
« subvenir à nos besoins actuels sans compromettre la possibilité pour les générations futures à subvenir aux leurs. »

Comment aborder ce sujet de manière plus approfondie ? Quel peut être le rôle des Centres Sociaux ?

Les Centres sociaux sont aussi légitimes que tout autre acteur dans ce domaine et occupent une place privilégiée dans le domaine du social. Il y a danger à ce que le développement durable soit chassé gardée des associations environnement. De plus, les populations les plus fragiles seront certainement les plus touchées par les problèmes d'énergie à venir. Les Centres Sociaux développent déjà un projet partagé : parler de développement durable c'est parler d'un nouveau projet de société.

Il est important de s'y engager positivement avant qu'il ne s'impose.

Comment procéder pour entrer dans cette démarche ?

S'engager dans un projet développement durable, c'est s'engager à un changement opérationnel.

La première étape est de se donner un cadre commun de références, des définitions. Il y a certainement ensuite une double démarche à entamer :

- **S'engager à une démarche de progrès en interne.** Toute structure peut s'interroger sur les 3 domaines du développement durable : économie, social, environnement.
- **S'engager dans des actions qui permettent à tous un changement de comportement.**
Ex Actions-pédibus. Action de sensibilisation.

Plusieurs manières possibles : faire appel à un organisme extérieur, élargir le cercle à d'autres personnes, établir un Agenda 21.

Il est important que nous réfléchissions à cette question à l'intérieur de nos centres avant d'engager un projet collectif.

Nathalie GARRERA

Projet fédéral 2008-2012

Développement durable : Sur le territoire des Coteaux du Layon

Que de beaux discours sur le « développement durable », le concept à la mode ! Plus difficile d'entrer dans le concret... sauf que plein d'associations, d'élus, de particuliers se lancent dans des initiatives courageuses, audacieuses, en ville, en campagne. C'est tout l'intérêt de cette journée réalisée par le Centre Social et Culturel Intercommunal des Coteaux du Layon et la Maison de la nature du Layon de Saint-Lambert du Lattay dimanche 2 novembre à Mozé-sur-Louet : les acteurs locaux, autant associatifs qu'institutionnels « qui agissent ici et maintenant, pour préparer un futur viable » ont démontré la richesse des initiatives collectives et individuelles « solidaires et citoyennes ».

Cette journée s'est transformée en vaste lieu d'échanges, de débats, de rencontres autour de réalisations ou de projets à naître autour des économies sociales et solidaires, de l'environnement, des productions bio. Des conférences se sont succédées sur des thèmes comme l'énergie partagée, les Amap (Association pour le maintien d'une Agriculture Paysanne), l'énergie verte.



Des animations ont été proposées sur « le goût de l'équitable », l'énergie bois, le tri, le compostage et le recyclage des déchets verts. Sans parler des nombreux stands : covoiturage, épargne solidaire, éco-construction, toilettes sèches, etc..., des expositions et d'un marché bio.

En quête de conseils ou pour aller plus loin dans leurs convictions, plus de 600 citoyens se sont déplacés à la fête du développement durable à Mozé-sur-Louet.

Centre Social du Planty - « journées de la petite enfance »

Souhaitant œuvrer en faveur du bien-être du jeune enfant, apporter un soutien et un accompagnement aux parents, communiquer sur les différentes missions conduites et ainsi renforcer le partenariat professionnel, le Centre Social du Planty organise les « journées de la petite enfance » du 17 au 21 novembre 2008 : exposition des écoles maternelles, contes et spectacle pour enfants, diverses activités pédagogiques.

Renseignement auprès de Danielle au 02 41 49 04 85



Bourse d'emploi

Les opportunités d'emploi du réseau

Le centre social Culturel Intercommunal des Coteaux du Layon recrute un Animateur (trice) Relais Assistantes Maternelles.

Profil: Expérience en RAM souhaitée - Bonne connaissance de la réglementation - Formation EJE, ou DEFA, ou Educ Spé.

Conditions : CDI ½ temps (sur 2 jours ½ semaine)- CCN SNAEC SO (pesée 432)

Échéances : Poste à pourvoir en janvier 2009.

Candidature avant le 5 décembre 2008

auprès du Président du CSCI des Coteaux du Layon – Neufbourg - 49380 Thouarcé

Le Secours catholique dessine « les 3 visages de la pauvreté des familles »

Alors que les études statistiques dénombrent 2 millions d'enfants pauvres en France, le Secours catholique met cette réalité en exergue dans son rapport annuel. Sur les 290 000 familles rencontrées, la plupart vivent en dessous du seuil de pauvreté et 60% sont monoparentales. Plus d'un enfant sur deux vit donc avec un parent seul, soit une augmentation de 5% entre 2002 et 2007. Contrairement aux idées reçues, « *ce n'est pas le nombre d'enfants par famille qui est un facteur de fragilité, mais bien le nombre d'adultes par famille* », résume Pierre Levené, secrétaire général de l'association.

Pour en savoir plus : Familles, enfance et pauvretés – Statistiques d'accueil 2007 – disponible sur www.secours-catholique.org

Appel a projets

Région des Pays de la Loire



Bénéficiaires : L'appel à projets s'adresse à toutes les personnes morales, de droit privé ou public, implantées en Pays de la Loire, souhaitant labelliser la structure existante à vocation non lucrative dont ils sont responsables, en Espaces Régionaux Numériques. L'Espace Régional Numérique se définit comme un lieu de service public, à vocation non lucrative dont la mission est d'accueillir toute personne ou groupe souhaitant bénéficier d'une aide à la connaissance et à l'appropriation de nouveaux

services accessibles par internet, et dont l'offre de services et les priorités correspondent à celles de la politique régionale de l'innovation numérique

Objectif : L'appel à projets labellisation vise à constituer le réseau des Espaces Régionaux Numériques en favorisant le maillage territorial. Il s'agit de venir en soutien aux acteurs qui interviennent en faveur de l'accès public numérique.

Nature : Les structures ainsi labellisées bénéficieront : d'un programme d'animation régionale, et de ressources d'animation (plan de formation, outils, soutien aux projets) d'une subvention plafonnée à 2500 € en fonctionnement et 2500 € en investissement la première année.

Plus d'information sur :

http://www.paysdelaloire.fr:80/conseil_regional/politiques_regionales/tic/appels_a_projets/appel_a_projet_labellisation_espaces_regionaux_numeriques/index.html

Saison 2008-2009

La Fédération des centres-sociaux poursuit son partenariat avec le conseil régional en étant signataire d'une convention pour l'utilisation des Chèques « pratique artistique » permettant aux centres sociaux adhérents d'encaisser ce chèque dans le cadre de leurs activités artistiques.

Nouveauté cette année : un chéquier « structure partenaire », mis en place pour les conseillers Pass Culture Sport facilitant les sorties de groupes hors cadre scolaire. Pour un coût de 50 euros, ce chéquier propose 5 chèques proposant chacun 6 entrées gratuites dans une salle de spectacle, cinéma art & essai ou dans un site du patrimoine partenaires « classe et groupe ».

Plus d'information auprès de la fédération ou sur <http://www.passculturesport.com/>





La Ville d'Angers fait de la participation des habitants une orientation majeure de sa politique locale.

Elle organise du 22 au 28 novembre 2008 une semaine de rencontres sur les sujets du quotidien : la jeunesse, l'urbanisme, le développement durable, l'éducation, la solidarité, la santé ...

La journée du samedi 22 novembre propose « 13 ateliers de la participation et de la vie associative ».

Avec notamment sur le thème de la **démocratie participative**



L'atelier 4 : Ma maison de quartier, une maison pour tous !

Un équipement social ou socioculturel de proximité peut-il favoriser la participation des habitants à son fonctionnement interne, à la définition de ses objectifs, dans ses liens avec les autres acteurs du territoire, Ville, Caf, associations d'usagers ? Quelle charte lie ces partenaires ?

Sur le thème de la **vie associative**

L'atelier 2 : Le dialogue Ville – associations

Mandat politique des élus municipaux, responsabilités associatives, à travers quelle organisation concrète ces 2 engagements peuvent-ils dialoguer : une charte des engagements réciproques, un conseil associatif angevin ?

Ou encore l'atelier 4 : Travailler en réseau :

A l'échelle du quartier ou sur les grandes questions de la société, les associations gagneraient à croiser leurs approches, à valoriser leurs différences, à coordonner leurs actions. Comment accompagner et consolider la synergie entre leurs différentes sensibilités sur chaque centre d'intérêt ?

Contact : Téléphone : 02 41 05 40 00 - courriel : democratie-locale@ville.angers.fr

Informations : <http://www.angers.fr/vivre-a-angers/participer/liberez-vos-idees/les-journees-de-la-democratie-locale/index.html>

Journée mondiale du bénévolat

Comme chaque année, la Journée Mondiale du Bénévolat se déroulera le 5 Décembre.

La direction départementale de la Jeunesse et des Sports organise à cette occasion en partenariat avec France Bénévolat Maine et Loire et le Comité départemental des Médailles de la Jeunesse et des Sports une soirée ayant pour thème : **Comment valoriser la compétence des bénévoles ?**

Cette soirée destinée à tous les bénévoles du champ associatif se déroulera le vendredi 5 décembre 2008 de 18h00 à 20h00 au centre social Jean Guéguen, 1 rue Louis Pasteur à Trélazé (200mètres après la Mairie) .Entrée libre !



ADOLESCENTS ET MONDES URBAINS

CITÉ DES CONGRÈS DE NANTES
15 ET 16 DÉCEMBRE 2008
WWW.BIENNALEDENANTES.FR

Un événement
proposé par

les francas

Contact : Francas de Loire-Atlantique - 37, rue La Tour d'Auvergne - BP 36507 44265 NANTES Cedex 2 - Tél. : 02 51 25 08 50

Tarifs des inscriptions : Associations, individuels : 125 euros - Collectivités locales, institutionnels : 250 euros